

DEMANDE DE BOURSE 2026 /2027

La campagne de bourse se déroulera du 01/09 au 15/10/2026.

Vous pouvez vérifier vos droits sur le simulateur :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Les demandes automatisées faites en 2025 sont valables pendant toute la scolarité.

En cas de changement (revenus, composition du foyer ...), il faut faire une nouvelle demande.

- ✓ Soit, vous pourrez le faire vous-même dès réception du message sur Pronote. Il faudra joindre au dossier la dernière attestation CAF et l'avis d'imposition 2026.

Soit, nous le ferons pour vous : complétez le formulaire ci-dessous et retournez-le au secrétariat d'intendance à la rentrée. Vos données fiscales seront récupérées automatiquement par le service instructeur des bourses nationales. Vous aurez une réponse plus rapide.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom : Prénom :
Classe : Né(e) le : __/__/____ Sexe : ☐ F ☐ G

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

J'accepte l'étude automatique de mon droit à la bourse et je complète les informations ci-dessous ☐

Vous-même :

Nom de famille* (1) : Nom d'usage (2) :
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :
Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vous êtes : ☐ Marié(e) ou pacsé(e) ☐ En concubinage

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme ☐ M. ☐
Nom d'usage (2) :
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :
Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __/__/____

Signature :

Attention, veuillez à bien respecter les délais pour votre déclaration d'impôts. Si toutefois vous n'avez pas déclaré vos revenus, vous devez rapidement vous rendre au centre des impôts afin de déclarer toutes les personnes qui composent votre foyer (enfants, concubin) et ce, même si vous êtes non imposable.

- ✓ RIB à joindre au nom du demandeur de bourse (Si le nom est différent sur le RIB, joindre une copie de la pièce d'identité et du livret de famille).